



DES IDÉES ET DES MÉTHODES AU SERVICE DE LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Association Prévention Spécialisée Nationale
Centre de Ressources National de la Prévention Spécialisée

112 rue d'Arras, 59000 Lille
secretariat@apsn-prev.fr – apsn-prev.org
Tel: 03 20 16 81 40

Soutenue et financée par le Département du Nord



Sommaire

Edito	5
L'équipe de l'APSN	6
1 L'APSN, une tête de réseau : Promouvoir la Prévention Spécialisée	8
1.1 Au niveau départemental et national	10
1.1.1 Action recherche : « Les psychologues de rue en Prévention Spécialisée »	10
1.1.2 Conférence animée par Jean-Sébastien ALIX, autour de son ouvrage intitulé « Les travailleurs sociaux face au néolibéralisme ? »	10
1.1.3 « Les assises de la Protection de l'Enfance »	11
1.1.4 « Le colloque national de la Prévention Spécialisée »	11
1.1.5 Rencontre nationale des associations de Prévention Spécialisée	12
1.1.6 Mobilisations en faveur de la Prévention Spécialisée	13
1.1.7 Mobilisation nationale pour la Protection de l'Enfance	15
1.1.8 Activités de représentation auprès des instances publiques et participation aux travaux institutionnels	15
2 L'APSN un Centre de Ressources National de la Prévention Spécialisée : accompagner, évaluer, produire	16
2.1 La base de données commune	17
2.1.1 Les rapports départementaux	18
2.2 Les A.L.S.E.S (Acteurs de Liaison Sociale dans l'Environnement Scolaire)	19
2.2.1 Accompagnement et animation du dispositif A.L.S.E.S	19
2.2.2 Etude d'impact des A.L.S.E.S (2024-2025)	20
2.2.3 Les pratiques numériques des professionnels de la Prévention Spécialisée du Nord	21
2.3 Les dynamiques institutionnelles	22
2.3.1 Accompagnements de projet	22
2.3.2 Les groupes d'analyse de la pratique professionnelle/la supervision collective	22
2.4 Les temps forts organisés par l'APSN	25
2.4.1 Journée « PS et environnements scolaires : les enjeux des alliances éducatives »	25
2.4.2 Animation d'un groupe thématique : Justice et médiation restaurative	26
2.4.3 Voyage professionnel au Québec	27
3 L'APSN, un organisme de formation	28
3.1 Notre approche pédagogique	28
3.2 Les nouveautés 2025	29
3.3 Les thématiques de formation abordées en 2025	29
3.4 Les chiffres clés 2025	29
3.5 Les actions de formation en Prévention Spécialisée inter-établissements	30
3.6 Les formations Aller-vers pour le Département du Nord	38
3.7 Renforcement des partenariats avec les écoles de travail social	38
Conclusion	39

EDITO

L'année 2025 s'est ouverte dans un contexte particulièrement sensible pour la prévention spécialisée dans le département du Nord. Les annonces budgétaires du début d'année laissaient envisager une diminution significative des moyens alloués. Elles ont suscité une forte inquiétude au sein des associations de prévention spécialisée et des équipes éducatives, compte tenu des impacts potentiels sur la continuité des actions menées auprès des jeunes et des familles.

Cette période d'incertitude, marquée par l'hypothèse d'une réduction de près de 3 millions d'euros, a entraîné des répercussions directes sur les premiers mois d'activité de l'APSN. Elle a mobilisé fortement l'ensemble de l'équipe, dans un effort constant de maintien des dynamiques de travail, de soutien aux structures adhérentes et non adhérentes et de sécurisation des activités engagées.

Dans le même temps, cette situation s'inscrivait dans un contexte national plus large, où plusieurs associations de prévention spécialisée (Doubs, Gironde, Poitiers, Avignon, Nantes...) ont connu des restrictions budgétaires, qui ont entraîné des fragilisations notables de leurs organisations et de leurs capacités d'intervention. Dans ce cadre, l'APSN s'est pleinement investie dans son rôle de centre de ressources et de tête de réseau, en apportant son appui aux mobilisations et en contribuant aux échanges inter-associatifs visant à défendre la place de la prévention spécialisée dans les politiques publiques.

Malgré ces tensions et cette instabilité, l'APSN a poursuivi son développement et a maintenu un niveau d'activité particulièrement soutenu. Ainsi, les actions conduites en 2025 témoignent d'une dynamique constante en matière de formation, d'accompagnement de projets, de production d'outils, de recherche et d'animation de réseaux, en cohérence avec les missions confiées à l'association tant au niveau départemental et ce en lien avec le plan d'actions défini qu'au niveau national dans les ressources proposées.

Le présent rapport d'activité illustre ainsi la capacité de l'APSN et de son équipe à assurer la continuité du service rendu, à soutenir les acteurs de terrain et à consolider son rôle de ressource au bénéfice du département du Nord, tout en contribuant activement à une dynamique nationale de structuration et de valorisation de la prévention spécialisée.

L'EQUIPE DE L'APSN

Johnny HERBIN, Directeur, Président et Coordinateur de Dynamo France

Actuellement directeur de l'APSN et auparavant Formateur-Consultant de 2019 à 2023, il a pu développer des compétences en ingénierie de formation, en accompagnement de projets.

Depuis 2021, il a développé l'activité sur le versant de la supervision et de l'analyse des pratiques auprès des clubs de Prévention Spécialisée, de la Protection de l'Enfance et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Ses expériences dans l'Action sociale, sa fonction éducative, puis de cadre de direction et de responsable d'un réseau des pratiques alternatives en protection de l'enfance, lui ont permis d'acquérir des compétences dans divers domaines.

Il a notamment travaillé sur les évolutions des pratiques en lien avec les orientations des politiques sociales, les dynamiques d'équipes, les projets et leur évaluation en s'appuyant sur la conceptualisation des savoirs expérientiels.

Djamila AOUNI, Cadre administrative et financière de l'APSN, Administratrice de la Base de Données Commune

En 2011, Djamila AOUNI a occupé un poste de secrétaire au sein de l'APSN puis a ensuite poursuivi des études supérieures par le biais de l'alternance et obtenu le BTS Comptabilité et gestion des organisations en juillet 2014. Depuis 2021, elle occupe le poste de cadre administrative et financière au sein de l'APSN.

En parallèle, elle fait fonction d'administratrice d'une base données commune à l'ensemble des clubs de prévention spécialisée adhérents à l'APSN. Cette fonction regroupe le travail statistique, la coordination, l'accompagnement, la formation à l'outil et la réalisation de rapports. Au-delà des missions administratives et comptables, ses compétences acquises à l'APSN lui permettent d'intervenir en tant que fonction support auprès de la direction et de l'équipe composée de formateurs-consultants.

Nicolas MARC, Formateur-consultant

Titulaire d'un Master Ingénierie et Conseil en Formation des Adultes et d'un Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé, Nicolas MARC a d'abord été éducateur en prévention spécialisée durant près de 10 ans. Cette expérience lui confère une connaissance des pratiques éducatives et de la culture professionnelle de ce secteur de l'éducation spécialisée.

Il a ensuite poursuivi son parcours professionnel au sein des Scouts et Guides de France où il a pu développer des compétences en matière de formation et de conseil auprès de responsables bénévoles, de contribution au développement associatif, mais aussi des connaissances solides sur les enjeux des mouvements d'éducation populaire. Au sein de l'APSN il intervient plus spécifiquement sur les actions de formation des professionnels.

Pape NIANG, Chargé de recherche

Titulaire d'un doctorat de sociologie, spécialiste des questions socio-éducatives liées à la vulnérabilité et aux violences, il dispose de 10 années d'expérience en qualité d'enseignant-chercheur et de consultance : champs de l'enfance des rues, des radicalités et de la radicalisation violente, et de l'évaluation des politiques publiques.

Il a aussi plusieurs expériences en tant que chargé d'étude (réalisation de diagnostics, accompagnement de projets...), éducateur de prévention et intervenant socio-judiciaire : champs des problématiques urbaines, des addictions, de la citoyenneté et de l'usage des produits stupéfiants.

Au sein de l'APSN depuis décembre 2022 il s'occupe principalement du volet production et recherche scientifique du centre de ressources : a réalisé des diagnostics territoriaux pour le compte de collectivités, participé et donné des conférences, accompagne et réalise des recherches-actions, des démarches de valorisation de la Prévention Spécialisée avec les associations.

Sarah RENOUARD, formatrice-consultante

Après des études en sciences sociales et urbanisme, Sarah RENOUARD a travaillé quelques temps au sein du Conseil Régional et au sein d'un cabinet d'accompagnement des politiques publiques.

Son poste de cheffe de projet et de coordination éducative au sein d'une Maison d'enfants à caractère social lui a permis de développer des compétences en termes de partenariat, animation de réseau, montage / coordination de projet, et accompagnement éducatif.

Au sein de l'APSN, elle intervient particulièrement sur des actions d'accompagnement et de formation auprès des professionnels, et notamment pour les professionnels ayant une fonction d'ALSES dans le Département du Nord.

Nicolas VERHAEGHE, formateur-consultant

Titulaire d'un Master Action Publique Locale à l'Université de Lille, Nicolas VERHAEGHE rejoint l'APSN en 2017, après avoir accompagné comme consultant, des collectivités ou des associations dans la conception, le pilotage et l'évaluation de leurs projets complexes.

Comme formateur-consultant, il travaille notamment sur les démarches de projets innovants et territoriaux. Il s'attache à privilégier les dynamiques de mobilisation citoyenne et d'intelligence collective, pour répondre aux besoins des structures, des équipes et des habitants.

Il a participé à l'élaboration du Livre Blanc de l'expérimentation « Arts Cultures et Prévention », puis a eu la charge de la coordination du projet « Arts, Culture et Protection de l'Enfance » (2020 à 2023).



1 L'APSN, UNE TÊTE DE RESEAU : PROMOUVOIR LA PREVENTION SPECIALISEE

Depuis sa création à Lille, en 1986, l'APSN s'engage pour la reconnaissance de la Prévention Spécialisée en se donnant pour objectifs :

- ⇒ **D'ouvrir un espace de réflexion sur la Prévention Spécialisée entre ses différentes parties prenantes** (personnes accompagnées, collectivités, associations, services de l'Etat, société civile, partenaires) à l'échelon local, départemental ou national.
- ⇒ **D'accompagner les organismes privés ou publics de Prévention Spécialisée dans les dynamiques locales et leurs relations avec leur environnement institutionnel ou partenarial**, diffuser des informations sur la Prévention Spécialisée à partir du site de l'APSN.
- ⇒ **D'alerter les politiques publiques** sur les réalités des territoires d'intervention de la Prévention Spécialisée.
- ⇒ D'assurer une fonction de plaidoyer en prenant des positions sur des problèmes de fond concernant la jeunesse, la Prévention Spécialisée et toute autre problématique liée à l'exclusion et à l'éducation.
- ⇒ **De partager et communiquer sur des pratiques.**

En 2025 :

Calendrier des instances

Les conseils d'administration

-  Mercredi 29 janvier 2025 à 18h
-  Mercredi 23 avril 2025 à 18h (comptes APSN + préparation AG)
-  Mercredi 2 juillet 2025 à 18h
-  Mercredi 5 novembre 2025 à 18h

Les bureaux

-  Mercredi 26 février 2025 à 18h
-  Mercredi 14 mai 2025 à 18h
-  Mercredi 24 septembre 2025 à 18h
-  Mercredi 17 décembre 2025 à 18h

Les Assemblées Générales

Assemblée Générale Ordinaire – 6 juin après -midi au FCP



L'Assemblée Générale de l'APSN s'est tenue le 6 juin 2025 dans les locaux du FCP – Prévention Culture Formation, que nous remercions pour leur accueil.

Ce temps a permis de revenir sur les éléments marquants de l'année 2024, ainsi que de partager les premiers enseignements du déplacement au Canada, à la rencontre des travailleuses et travailleurs de rue québécois.

Les échanges ont également porté sur la mobilisation engagée en début d'année 2025, en présence du collectif des salariés et de l'intersyndical, afin d'envisager les perspectives et les suites à donner au mouvement.

L'assemblée s'est prolongée par un moment convivial favorisant les échanges entre participants.

Organisation du séminaire annuel - Bol Vert (Trélon)

Les 13 et 14 janvier 2025, l'Association Prévention Spécialisée Nationale (APSN) a organisé son séminaire annuel au Bol Vert, à Trélon, dans un cadre propice à la prise de recul et à la réflexion collective. Accueillie par l'Association Traits d'Union, l'équipe a bénéficié d'un environnement particulièrement favorable à la qualité des échanges, marqué par un accueil chaleureux et une attention portée aux conditions de travail et de convivialité.

Ce temps fort institutionnel a réuni les professionnels de l'APSN autour d'un objectif commun : poursuivre la dynamique engagée dans le cadre du projet de service 2024-2029 et analyser collectivement les premiers enseignements de sa mise en œuvre et développé les nouvelles perspectives pour l'année à venir.

Un temps de travail collectif autour des enjeux stratégiques

Au cours de ces deux journées, les échanges ont été riches, directs et constructifs, permettant à chacun de partager son expérience de terrain, ses questionnements et ses perspectives. Les réflexions ont notamment porté sur plusieurs enjeux majeurs :

- La nécessité de renforcer l'ancrage territorial des actions en se détachant des logiques trop centrées sur la métropole ;
- Les difficultés à construire et maintenir une dynamique d'équipe cohérente, notamment lorsque les professionnels interviennent sur des territoires distincts ;
- L'impact des contraintes budgétaires, qui fragilisent les actions de prévention spécialisée malgré leur rôle essentiel auprès des publics.

Ces échanges ont permis de mettre en lumière à la fois les réussites engagées et les défis à relever collectivement.

Un temps de cohésion et de renforcement du collectif

Au-delà des temps de travail, ce séminaire a accordé une place importante aux moments informels (repas, échanges conviviaux), qui ont contribué à renforcer les liens entre les professionnels et à consolider une dynamique collective essentielle.

Ces moments ont permis de valoriser l'engagement de l'équipe, de favoriser la connaissance mutuelle et de rappeler que la qualité des accompagnements repose également sur la solidité du collectif de travail.

Des perspectives de développement et d'ouverture

Les échanges ont également permis de dégager des perspectives d'évolution pour l'APSN, notamment :

- Le développement des actions au-delà du département du Nord, avec une ouverture vers d'autres territoires ;
- Le renforcement des actions de formation et d'accompagnement des acteurs ;
- La poursuite d'une logique de mutualisation et d'innovation au service des besoins locaux, dans une vision nationale partagée.



1.1 Au niveau départemental et national

1.1.1 Action recherche : « Les psychologues de rue en Prévention Spécialisée »



En mars dernier, nous avons eu le plaisir de partager un moment riche lors de la restitution de l'Action-Recherche sur les psychologues de rue, menée par M. Pape Momar Niang, chargé de recherche à l'APSN.

Les discussions ont mis en lumière l'importance de cette innovation en Prévention Spécialisée, ainsi que la vision collective des perspectives qu'elle ouvre. Une approche d'autant plus cruciale en 2025, dans un contexte où la santé mentale est devenue une priorité nationale. Cependant, la question de la sécurisation et de la pérennisation de ces postes reste un enjeu majeur, indispensable pour assurer la continuité et le développement de cette démarche.

À ce titre, les travaux et préconisations issus de cette recherche ont été portés à la connaissance de différents ministères et institutions publiques, sans toutefois susciter, à ce stade, de retours à la hauteur des enjeux soulevés.

1.1.2 Conférence animée par Jean-Sébastien ALIX, autour de son ouvrage intitulé « Les travailleurs sociaux face au néolibéralisme ? »



En mai dernier, l'APSN organise en partenariat avec le CNAHES et l'Association Itinéraires une conférence passionnante animée par Jean-Sébastien Alix, autour de son ouvrage intitulé "Les travailleurs sociaux face au néolibéralisme". Cette intervention captivante fut suivie d'un échange riche et intéressant qui donne sens et force aux dynamiques collectives.

1.1.3 « Les Assises Nationales de la Protection de l'Enfance »



Des membres de l'équipe de l'APSN étaient présents les 19 et 20 juin lors des Assises Nationales de la Protection de l'Enfance qui se sont déroulées à Paris dans un lieu magnifique et emblématique le Grand Rex et dont la thématique était centrée sur les liens d'attachement. Ce colloque a permis d'aborder la question de l'attachement, des évolutions théoriques à la mise en pratique dans le cadre professionnel ainsi que des implications dans la rencontre et la relation qui s'instaure avec les personnes accompagnées.

Deux jours riches et denses, où l'intérêt des enfants et jeunes accompagnés en Protection de l'Enfance est au cœur des croisements des regards des professionnels.

Nous retiendrons la qualité des intervenants et les témoignages pertinents, touchants qui viennent renforcer le sens de ces réflexions. Johnny Herbin a eu la possibilité de témoigner en tant que personne concernée lors de la première après-midi en plénière et d'être intervenu en tant que Directeur de l'APSN lors de l'atelier intitulé : « **Prévention – Protection : être outillé attachement ça change quoi ?** » afin de présenter l'étude sur l'attachement des jeunes en Prévention Spécialisée réalisée par l'APSN. Ces deux journées ont permis de renforcer nos actions de formation sur la thématique de l'attachement.

1.1.4 « Le colloque national de la Prévention Spécialisée »



L'APSN (Association Prévention Spécialisée Nationale) a le plaisir de participer au comité de pilotage et ainsi apporter sa contribution à l'élaboration du colloque sur la prévention spécialisée organisé par la CNAPE, une fédération des associations de protection de l'enfant et notamment par la présence de son directeur Johnny Herbin lors de la première table ronde. L'occasion d'avoir un regard sur les difficultés rencontrées par les associations au niveau national, et de saluer l'investissement des professionnels de terrain dans ce contexte d'incertitude.

Dans ces temps de restrictions budgétaires, les échanges et le nombre de professionnels présents montrent que l'enjeu est collectif et que la Prévention Spécialisée reste et sera au rendez-vous des enjeux sociétaux.

1.1.5 Rencontre nationale des associations de Prévention Spécialisée

Une mobilisation nationale

Le 25 novembre 2025, à Athis-Mons, plusieurs associations de prévention spécialisée se sont réunies à l'initiative de l'APSN pour engager une réflexion collective sur la représentation nationale du secteur. Cette journée a été animée par Marie-Pierre Cauwet, Consultante externe.

Dans un contexte marqué par des fragilités budgétaires importantes, les échanges ont permis de partager les réalités vécues sur les territoires. Mais au-delà du constat, cette journée a surtout affirmé une volonté commune : construire un projet cohérent, fédérateur et visible pour la prévention spécialisée.

Les 42 participants ont exprimé le besoin de créer du commun, de renforcer les convergences et de porter collectivement une parole plurielle au niveau national. L'ambition est claire : faire de cette dynamique un espace laboratoire, facilitateur d'initiatives et bâtisseur d'une représentation renouvelée du secteur.

Un temps collectif fort

La journée a alterné temps en plénière et échanges ouverts. Un espace propice au partage d'expériences, à la mise en commun des constats et à l'élaboration de perspectives communes.



La carte ci-dessous permet de donner une représentation concrète des origines géographiques des participants (en orange).



Des ateliers de travail engagés

En sous-groupes, les participants ont travaillé sur :

- La représentation nationale du secteur
- La construction d'une dynamique fédératrice
- Des propositions concrètes pour 2026

Au-delà des constats partagés, la journée a affirmé une volonté commune

**Construire, fédérer et rendre visible la Prévention Spécialisée
Au niveau national**

1.1.6 Mobilisations en faveur de la Prévention Spécialisé

En 2025, la prévention spécialisée a fait l'objet de nombreuses mobilisations à l'échelle nationale. Dans un contexte de **contraintes budgétaires touchant les politiques sociales et la protection de l'enfance**, plusieurs départements ont annoncé des **réductions de financements** susceptibles d'affaiblir l'action des équipes éducatives de rue. Face à ces menaces, **associations, professionnels, partenaires institutionnels et citoyens** se sont mobilisés pour défendre ce dispositif essentiel au **lien social et à l'accompagnement des jeunes dans les quartiers**

L'APSN s'est engagée aux côtés des équipes et des territoires concernés, en soutenant les mobilisations et en **relayant ces enjeux par ses prises de parole et ses communiqués**, afin de rappeler le rôle central de la prévention spécialisée dans les politiques de **protection de l'enfance et de cohésion sociale**.

Le Nord : une mobilisation majeure pour soutenir la prévention spécialisée au national

En 2025, le département du Nord a été particulièrement marqué par les inquiétudes liées à l'annonce d'une réduction de **3 millions d'euros du budget consacré à la prévention spécialisée**, soit près de **25 % des financements**. Cette décision menaçait directement l'action de près de **300 travailleurs sociaux accompagnant plus de 10 000 jeunes et leurs familles** dans les quartiers les plus fragilisés du département.

Les associations de prévention spécialisée ont rapidement alerté sur les conséquences d'une telle baisse : **suppression possible de nombreux postes d'éducateurs de rue** et diminution de la présence éducative dans plusieurs territoires. Or, la prévention spécialisée repose sur un **travail de proximité**, fondé sur la rencontre et la relation de confiance avec les jeunes et les familles, ainsi que sur un partenariat étroit avec les acteurs de l'éducation, de la justice, de la santé ou encore de l'insertion.

Face à cette situation, une **mobilisation importante** s'est organisée.



Le **6 février 2025**, environ **1 500 personnes** (éducateurs, responsables associatifs, partenaires institutionnels, élus et citoyens) se sont rassemblées devant le siège du Département du Nord pour défendre la prévention spécialisée. Parallèlement, une **pétition nationale a recueilli plus de 6 800 signatures**, témoignant d'un large soutien.

Plusieurs initiatives symboliques ont accompagné ce mouvement, notamment la diffusion de la **carte postale militante « Pas touche à ma Prév !! »**, destinée à valoriser le travail des équipes éducatives et à sensibiliser le public aux enjeux de la prévention spécialisée.

À la suite de cette mobilisation, le Président du Département du Nord a annoncé le **maintien du budget pour l'année 2025**. Dans un **communiqué publié le 5 mars 2025**, l'APSN a salué cette décision et remercié l'ensemble des acteurs mobilisés : professionnels, associations, partenaires, élus, citoyens et signataires de la pétition.

Toutefois, l'association rappelle que **les perspectives budgétaires restent incertaines**, appelant à une vigilance collective afin de garantir la pérennité et le développement de la prévention spécialisée dans les territoires.

Des mobilisations dans plusieurs autres départements

La situation observée dans le Nord s'inscrit dans un contexte plus large de tensions budgétaires touchant plusieurs territoires. Dans différents départements, les associations de prévention spécialisée ont également alerté sur les conséquences des restrictions financières et se sont mobilisées pour défendre leurs actions.

Dans le Doubs, par exemple, les acteurs de la prévention spécialisée de l'ADDSEA ont été confrontés à une baisse significative des financements entraînant la suppression de plusieurs postes d'éducateurs. Face à cette situation, une manifestation a été organisée à Besançon afin de sensibiliser les pouvoirs publics et la population aux enjeux de la prévention spécialisée. L'APSN a apporté son soutien à cette mobilisation par sa présence et a réaffirmé sa solidarité avec les professionnels, les jeunes et les familles concernés.

En Essonne, les associations et les équipes éducatives ont également exprimé leurs inquiétudes face aux restrictions budgétaires susceptibles de fragiliser les actions de prévention spécialisée. Des appels à mobilisation et des initiatives de sensibilisation ont été relayés afin de défendre ce dispositif essentiel à l'accompagnement des jeunes et au maintien du lien social dans les quartiers.

En Gironde, un festival de soutien à la prévention spécialisée a été organisé à l'initiative du collectif « Deter La Prev' », engagé depuis plusieurs années dans la défense de ce dispositif. Cet événement a permis de rassembler professionnels, associations, artistes et habitants autour d'un temps fort de mobilisation et de valorisation du travail éducatif mené auprès des jeunes.

Au-delà de ces initiatives locales, l'APSN s'est également associée à des mobilisations nationales en faveur de la protection de l'enfance, notamment dans le cadre de l'appel du collectif « Les 400 000 ». Ces actions rappellent que la prévention spécialisée constitue un maillon essentiel du système de protection de l'enfance et qu'elle participe pleinement à la prévention des situations de rupture et de marginalisation.

L'ensemble de ces mobilisations témoigne de l'attachement des professionnels, des associations et des partenaires à la prévention spécialisée. Elles montrent également la nécessité de garantir des financements stables et durables afin de permettre aux équipes éducatives de poursuivre leur travail de proximité auprès des jeunes et des familles.

À travers ces actions, l'APSN réaffirme son engagement aux côtés des associations et des professionnels de la prévention spécialisée sur l'ensemble du territoire national. L'association poursuit son travail de plaidoyer afin de défendre la place de la prévention spécialisée dans les politiques publiques et de rappeler qu'il s'agit d'un investissement indispensable pour la cohésion sociale, l'accompagnement des jeunes et la prévention des situations de rupture.



1.1.7 Mobilisation nationale pour la Protection de l'Enfance

L'APSN, aux côtés des équipes de prévention spécialisée du Nord, s'est mobilisée à Lille dans le cadre du mouvement national initié par le collectif « Les 400 000 », coordonné par la CNAPE.

À cette occasion, Johnny Herbin, directeur de l'APSN, a rappelé le rôle essentiel de la prévention spécialisée, aujourd'hui fragilisée dans un contexte de contraintes budgétaires. Il a souligné la nécessité de reconnaître pleinement cette mission comme une compétence obligatoire, impliquant des moyens à la hauteur des enjeux.

Cette mobilisation témoigne de l'engagement de l'APSN à défendre une prévention spécialisée forte, indispensable à la protection de l'enfance et à l'accompagnement des jeunes les plus vulnérables.



1.1.8 Activités de représentation auprès des instances publiques et participation aux travaux institutionnels

L'APSN a été amené à représenter les Associations de Prévention Spécialisée adhérentes et partenaires dans différentes sphères et à différentes reprises afin de pouvoir porter des réflexions quant aux enjeux budgétaires, aux spécificités de l'approche, à la diversité de la représentation et à la légitimité des actions menées.

Ainsi, le 03 juin, nous avons été invités à l'Assemblée nationale pour partager nos réalités avec un ensemble de députés représentatifs puis le 22 août lors de l'université d'été des représentants politiques (députés, sénateurs, maires...) à Strasbourg où nous avons participé à un atelier et intervenu en plénière afin d'échanger sur les enjeux rencontrés par la prévention spécialisée et sensibiliser les élus.

La représentation s'étend à la participation à des groupes de pilotage notamment en lien avec la CNAPE sur le versant de la prévention spécialisée et de la Protection de l'Enfance, à l'URIOPSS dans le cadre de la commission de la Protection de l'Enfance. Ces participations permettent d'apporter des éléments d'éclairage des réalités vécues par les Associations, de faire cohésion nécessairement et de réfléchir ensemble à des stratégies d'appui.

Enfin, L'APSN a été à l'initiative d'accueillir sur la métropole lilloise deux cheffes de mission scientifique de la Haute Autorité de Santé dans le cadre d'un projet de recommandations des bonnes pratiques en Prévention Spécialisée afin de favoriser la rencontre avec les Associations de Prévention Spécialisée, permettre une connaissance des réalités de territoire et échanger sur les pratiques et innovations.

Par la suite, L'APSN par le biais de son directeur, Johnny Herbin, a été amené à postuler et être retenu dans le cadre du collège d'experts nommés afin d'élaborer les recommandations de bonnes pratiques en Prévention Spécialisée. Deux autres professionnels de la Prévention Spécialisée des Hauts de France ont pu être retenu dans le cadre de ces échanges. Ce travail permettra de développer un référentiel spécifique dans le cadre de l'évaluation externe qui sera plus adaptée aux spécificités des missions de la Prévention Spécialisée et facilitera une appréciation affinée par les évaluateurs.

2 L'APSN, UN CENTRE DE RESSOURCES NATIONAL DE LA PREVENTION SPECIALISEE : ACCOMPAGNER, EVALUER, PRODUIRE

Le Département du Nord a reconnu par un arrêté en date du 27 Juillet 2005 l'APSN comme premier Centre de Ressources Départemental de la Prévention Spécialisée, et demeure l'unique structure de ce type à ce jour. L'APSN est décrite comme « une plateforme de concertation, de mutualisation, d'expertise, lieu de ressources pour les clubs de Prévention Spécialisée du Département » – Article 2 de l'arrêté de reconnaissance.

Au-delà des collaborations entre le Département du Nord et l'APSN, le Centre de Ressources a également développé ses activités sur le territoire national.

Repéré comme tête de réseau opérationnelle, le Centre de Ressources est régulièrement sollicité sur ses différents champs de compétences et/ou d'expertises acquis depuis de nombreuses années tant par les structures de Prévention Spécialisée et/ ou plus largement de Protection de l'Enfance que par les collectivités territoriales (Conseils Départementaux, Communautés d'Agglomérations, Métropoles, Villes).

La fonction Centre de Ressources peut donc recouvrir des domaines et des démarches variés en termes d'accompagnement (projet(s), diagnostic(s), évaluation(s), groupes de travail thématiques, dynamique(s) institutionnelle(s) etc..) et de production(s).

Pour certaines expérimentations, le Centre de Ressources est également sollicité pour les coordonner directement en collaboration avec les financeurs, les partenaires et les acteurs de terrain, et évaluer l'impact de ces nouvelles pratiques.



2.1 La base de données commune



Créée par les associations de Prévention Spécialisée du Nord avec le soutien du Conseil Départemental, la Base de Données Commune (BDC) répond à un objectif central : **mieux connaître les jeunes accompagnés et renforcer la lisibilité des interventions éducatives sur les territoires.**

Elle s'inscrit dans une dynamique collective forte, illustrant la capacité des acteurs de la prévention spécialisée à **mutualiser leurs pratiques, croiser leurs observations et construire une expertise partagée**, au service d'une politique jeunesse adaptée aux réalités locales.

Un outil en constante évolution au service des pratiques

La BDC a évolué afin de mieux rendre compte de la complexité des accompagnements et des réalités territoriales. Elle permet aujourd'hui :

- Une lecture dynamique des parcours des jeunes, en suivant leurs évolutions dans le temps
- Une analyse affinée des actions collectives, qu'elles soient ponctuelles ou inscrites dans des projets structurants
- Une meilleure visibilité du travail de rue

Au-delà de ses fonctionnalités techniques, la BDC constitue désormais un outil structurant pour les équipes, facilitant la formalisation des pratiques, la traçabilité des interventions et le partage d'une culture professionnelle commune.

Les séminaires d'analyse : un levier stratégique d'intelligence collective et d'aide à la décision

En 2025, l'APSN a animé 3 séminaires d'analyse des données, confirmant l'importance de ces temps dans la structuration d'une réflexion collective.

Ces séminaires dépassent largement une lecture descriptive des chiffres. Ils permettent de donner du sens aux données, en les croisant avec l'expertise d'usage des professionnels et les réalités observées sur les territoires.

Ils contribuent notamment à :

- Articuler données quantitatives et analyses qualitatives, en éclairant les pratiques sur les quatre axes d'intervention : travail de rue, accompagnements individuels, actions collectives ponctuelles et projets
- Approfondir la compréhension des dynamiques à l'œuvre, en identifiant des évolutions, des besoins émergents et des signaux faibles
- Mettre en perspective les pratiques professionnelles, en favorisant les échanges entre équipes et la capitalisation des expériences
- Valoriser les actions menées, en rendant visibles les démarches éducatives et les réponses apportées aux besoins des jeunes

Sur le plan institutionnel, les séminaires jouent un rôle déterminant :

- Ils permettent d'objectiver les besoins des territoires et des publics
- Ils soutiennent une lecture fine et contextualisée des données, au-delà des seuls indicateurs chiffrés
- Ils contribuent à éclairer les décisions des partenaires et des financeurs, en apportant des éléments d'analyse ancrés dans les réalités de terrain

La Base de Données Commune apparaît aujourd'hui comme :

- Un levier d'analyse et d'amélioration continue des pratiques professionnelles
- Un support structurant de dialogue avec les partenaires institutionnels et les financeurs
- Un vecteur de reconnaissance et de valorisation de l'expertise de terrain

2.1.1 Les rapports départementaux

Le rapport d'analyse de l'activité de Prévention Spécialisée

Le rapport départemental d'analyse de l'activité de prévention spécialisée constitue un document de référence permettant de rendre compte de l'activité des équipes à l'échelle du département et des 7 Directions déléguées de Territoires.

Élaboré à partir des données consolidées dans la Base de Données Commune, il permet d'objectiver les dynamiques d'intervention des équipes, d'identifier les évolutions des publics accompagnés et de mettre en perspective les modalités d'action développées par les structures.



Le rapport spécifique concernant les accompagnements socio-éducatifs individualisés menés par les éducateurs présents dans les collèges (ALSES)

Un rapport spécifique consacré aux interventions des Acteurs de Liaison Sociale en Environnement Scolaire (ALSES) est également produit chaque année.

Ce document analyse les accompagnements socio-éducatifs individualisés menés par les éducateurs présents dans les collèges ainsi que les dynamiques de coopération avec les établissements scolaires et les partenaires éducatifs.

Il contribue à mieux rendre visible l'activité des professionnels exerçant ces fonctions et à mettre en lumière les spécificités de l'intervention éducative à l'interface entre l'école, les familles et les territoires.



Quelques chiffres clés

Jeunes accompagnés

- ☐ 9 449 jeunes accompagnés
- ☐ 75% de mineurs
- ☐ 41% de filles
- ☐ 54% de collégiens
- ☐ 14 % des jeunes accompagnés ont une prise en charge Protection de l'Enfance et/ ou médico-sociale.
- ☐ Les mesures de suivi et/ ou placement ASE représentent 64 % des mesures.

Actions collectives

- ☐ 1869 actions collectives ponctuelles
- ☐ 208 projets comprenant 3027 actions menées
- ☐ 4633 jeunes accompagnés participent aux actions collectives
- ☐ 21 682 participations (jeunes non accompagnés et familles / habitants)

Travail de rue

- ☐ 9 494 séquences de travail de rue
 - ☐ 51 658 rencontres réalisées dans l'espace public
- (Dont 35 811 rencontres avec des mineurs et 15 847 rencontres avec des majeurs)

Ces données clés s'inscrivent dans une analyse plus large, à retrouver dans les rapports complets disponibles en téléchargement :

[Télécharger le rapport intitulé : "Les accompagnements socio-éducatifs individualisés menés par les A.L.S.E.S "Année 2024-2025"](#)

[Télécharger le rapport intitulé : "Le rapport d'analyse de l'activité prévention Spécialisée du Nord"- Année 2025"](#)

2.2 Les A.L.S.E.S (Acteurs de Liaison Sociale dans l'Environnement Scolaire)

2.2.1 Accompagnement et animation du dispositif A.L.S.E.S

En 2025, l'APSN a poursuivi son travail d'animation et d'accompagnement du réseau des Acteurs de Liaison Sociale en Environnement Scolaire (ALSES) à l'échelle du département du Nord. Cette démarche vise à soutenir les professionnels dans l'exercice de leurs missions, favoriser la mise en réseau et renforcer les coopérations avec les partenaires éducatifs.

Accueil des nouveaux professionnels

Une journée à destination des nouveaux professionnels ALSES a été organisée le 13 mai 2025. Elle a réuni 6 professionnels issus de 6 structures différentes et a permis de présenter les enjeux de la fonction et de favoriser les échanges entre pairs.

Rencontres territoriales

Deux rencontres territoriales ont été organisées les 17 juin (territoire Sud) et 24 juin (territoire Nord), réunissant 24 professionnels issus de 9 structures différentes.

La matinée a été consacrée à la suite de l'Action Recherche avec l'intervention de Pape Momar Niang. L'après-midi a permis des échanges sur les réalités de terrain, les dynamiques partenariales et le travail avec les familles.

Rencontre départementale

Le 14 octobre 2025, une rencontre départementale a réuni 22 professionnels issus de 9 structures. La matinée a été consacrée au rapport issu de la base de données commune – Focus ALSES.

L'après-midi a permis un travail collectif autour de la notion de sanction et des échanges en lien avec la semaine nationale de lutte contre le harcèlement scolaire. *(CF 2.4.1 Temps forts de l'APSN)*

Rencontre thématique

Le 11 décembre 2025, une rencontre consacrée à la médiation restaurative a réuni 23 professionnels en présentiel ou en visioconférence. *(CF 2.4.2 Temps forts de l'APSN)*

Perspectives 2026

L'année 2026 marquera notamment l'organisation de nouvelles journées pour les professionnels ALSES, la mise en place d'un groupe de travail autour de la base de données commune et la célébration des 30 ans du dispositif.



2.2.2 Etude d'impact des A.L.S.E.S (2024-2025)

Dans le cadre de ses missions d'appui à la recherche et à l'analyse des pratiques, l'APSN s'est engagée, aux côtés du Service enfance, Jeunesse, Famille du Département du Nord, la Direction de la Modernisation et de l'évaluation du Nord et de l'Education Nationale dans la conduite d'une étude d'impact portant sur le dispositif ALSES (Acteurs de Liaison Sociale en Environnement Scolaire).

Cette recherche vise à répondre à une question centrale : comment le travail des ALSES contribue-t-il à améliorer l'accrochage scolaire des collégiens, en lien avec les équipes éducatives des établissements ?

Portée par l'APSN, par l'intermédiaire de son chargé de recherche Pape Momar Niang, cette étude se déploiera sur une temporalité longue de 2024 à 2027. Elle est commanditée par l'État dans le cadre du Pacte des Solidarités, avec l'objectif d'analyser de manière rigoureuse les effets du dispositif au sein des collèges du Département du Nord.

Sur le plan méthodologique, l'étude repose sur une démarche comparative, à travers l'analyse de deux cohortes : 10 collèges bénéficiant de la présence d'ALSES et 10 collèges n'en disposant pas. Cette approche vise à objectiver l'impact du dispositif sur les parcours scolaires des élèves, en tenant compte des spécificités des contextes d'intervention.

L'année 2025 a été marquée par une étape structurante du projet, avec la finalisation et la validation des cohortes, en étroite collaboration avec l'Éducation Nationale. Ce travail s'est appuyé sur un document méthodologique initial élaboré par Pape Momar Niang, enrichi collectivement par les équipes du Département du Nord et les services de l'inspection académique. Il a par ailleurs été soumis à l'expertise et à la validation de Sylvie Charrière, alors commissaire à la lutte contre la pauvreté pour la région Hauts-de-France.

Parallèlement, des entretiens ont été conduits au sein des collèges au cours de l'année 2025, notamment auprès des chefs d'établissement, permettant de recueillir des éléments qualitatifs sur les pratiques, les perceptions du dispositif et les dynamiques partenariales à l'œuvre. Ces travaux de terrain ont contribué à affiner les hypothèses de recherche et à ancrer l'étude dans la réalité des établissements.

En complément, des comités de pilotage réunissant le Département du Nord, la DMEN, L'Education Nationale et l'APSN se sont tenus tout au long de l'année. Ces instances ont permis d'assurer le suivi de l'étude, de partager les avancées, de valider les orientations méthodologiques et de garantir une gouvernance partenariale du projet.

L'enjeu de cette étude est majeur. Au-delà de l'évaluation du dispositif ALSES à l'échelle départementale, ses résultats pourraient avoir une portée nationale et contribuer à éclairer les politiques publiques en matière de prévention du décrochage scolaire et d'intervention en milieu éducatif.

Au regard de son importance stratégique, cette étude mobilise de manière significative les ressources de l'APSN, avec un investissement à temps plein du chargé de recherche dédié jusqu'à son terme fin 2027.

2.2.3 Les pratiques numériques des professionnels de la Prévention Spécialisée du Nord



Diagnostic des pratiques numériques des professionnels de Prévention Spécialisée du Nord 2025-2026



Le numérique : un enjeu transversal au cœur des pratiques de prévention spécialisée

Le numérique s'impose aujourd'hui comme un enjeu sociétal majeur, structurant profondément les modes de vie, les interactions sociales et les parcours des jeunes accompagnés. Omniprésent dans leur quotidien, il constitue à la fois un espace de socialisation, d'expression et d'accès à l'information, mais également un vecteur de vulnérabilités nouvelles. Les questions liées à l'exposition aux contenus inappropriés, au cyberharcèlement, à l'isolement social ou encore aux impacts sur la santé mentale interrogent directement les pratiques éducatives et les modalités d'accompagnement.

Dans ce contexte en constante évolution, l'APSN a engagé, à partir de juillet 2025, un diagnostic des pratiques professionnelles numériques au sein de la Prévention Spécialisée du Nord. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de mieux comprendre comment les professionnel·les intègrent le numérique dans leurs interventions, tant comme outil de médiation éducative que comme objet d'accompagnement à part entière.

Sur le plan méthodologique, ce diagnostic repose sur une approche croisée associant plusieurs outils de recueil. Un premier groupe de travail réunissant les chefs de service des associations de prévention spécialisée a permis de poser les bases de la réflexion et de définir les axes d'exploration. Des questionnaires ont ensuite été diffusés auprès des professionnels et des jeunes accompagnés entre l'été et l'automne 2025, afin de recueillir à la fois les pratiques, les usages et les perceptions. Cette phase quantitative a été complétée par la réalisation d'entretiens auprès de professionnels, permettant d'approfondir les analyses et de donner à voir la réalité des pratiques de terrain. Enfin, un second temps collectif en décembre 2025 a permis de partager les premiers résultats, d'en discuter les enseignements et de contribuer à la finalisation du diagnostic, livré au début de l'année 2026.

Ce travail a permis de mettre en lumière la diversité des pratiques développées sur le terrain. Il révèle notamment la capacité d'adaptation des équipes, qui mobilisent le numérique pour maintenir le lien avec les jeunes, diversifier les supports d'intervention et s'inscrire dans les espaces numériques investis par ces derniers. Parallèlement, il souligne les questionnements persistants des professionnel·les face à des usages en mutation rapide, ainsi que les besoins en repères, en formation et en espaces d'échanges de pratiques.

Au-delà de l'état des lieux, ce diagnostic propose un premier éclairage sur les tendances observées et les enjeux émergents. Il met en évidence la nécessité de penser collectivement la place du numérique dans les pratiques de prévention spécialisée, en articulant les dimensions éducatives, éthiques et professionnelles. Il invite également à renforcer les dynamiques de mutualisation et de réflexion collective, afin d'accompagner les équipes dans l'évolution de leurs pratiques.

Ce travail constitue ainsi un support structurant pour nourrir les échanges entre acteurs, valoriser les initiatives existantes et envisager des perspectives d'évolution adaptées aux réalités du terrain. Il participe pleinement à la réflexion globale engagée autour de l'adaptation des interventions éducatives aux transformations sociétales. Ce rapport ainsi qu'une synthèse sont disponibles sur le site internet de l'APSN.

[Télécharger le Diagnostic des pratiques numériques des professionnels de la Prévention Spécialisée du Nord - 2026](#)

2.3 Les dynamiques institutionnelles

2.3.1 Accompagnement de projet

Le projet de service de l'AJA

Projet associatif, projet d'établissement, projet de territoire et/ou de service, projet d'actions collectives, projet innovant...le projet est un outil indispensable à la Prévention Spécialisée. L'accompagnement de projet vise à articuler l'ensemble des dimensions des projets : le cadre légal, le cadre éthique et les orientations associatives, les éléments du contexte et de l'environnement ainsi que le cadre méthodologique.

En 2025, l'APSN a accompagné les équipes de Prévention Spécialisée de l'AJA **dans le travail de réécriture de leur projet de service.**

Les séances de travail collectif ont permis à l'ensemble des professionnels de fixer le cadre et les perspectives de leurs missions.



L'accompagnement de l'ELP

Coup d'Œil sur la Prev'



L'association de Prévention Spécialisée Éducation Liens Prévention (ELP), qui intervient à Boulogne-sur-Mer et à Saint Martin Boulogne, a sollicité l'APSN en 2023 afin d'élaborer un support visant à créer de la visibilité sur les actions et partenariats menés et à informer des actualités associatives ces mêmes partenaires et les financeurs. C'est ainsi qu'est né « Coup d'œil sur la Prev' », une rétrospective mensuelle. Cet accompagnement s'est poursuivi durant l'année 2024.

L'association a fêté cette même année ses 50 ans ; elle a donc décidé de proposer un numéro spécial visant à mettre en perspective la professionnalisation et l'ancrage territorial des équipes au fil des décennies.

L'APSN, conformément à ses missions de conseil et d'accompagnement des associations adhérentes, a alors coconstruit l'ensemble de la démarche avec la direction de l'ELP et l'équipe éducative.

Notre appui technique sur ce projet s'est déroulé en trois temps distincts. Il a tout d'abord été question de déterminer collectivement les éléments que l'association souhaitait mettre en avant dans son numéro, ainsi que les messages que le lecteur retiendrait. Une fois ces éléments définis, les contenus, et surtout les angles sous lesquels ils seraient présentés, ont pu être déterminés.

Le deuxième temps fut celui de la rédaction. Des ateliers d'écriture ont été animés par un formateur-consultant de l'APSN et ont réuni l'ensemble des équipes éducatives. Enfin, l'APSN a pu réaliser l'ensemble du travail de mise en page avant de soumettre le numéro finalisé au Conseil d'Administration, à la direction et aux équipes éducatives.

Ce travail mené sur ce numéro spécial ouvre la voie à une poursuite de l'accompagnement en 2025. L'évaluation prend une place centrale dans les dynamiques d'accompagnement menées auprès des associations. C'est dans ce cadre que, après des échanges avec la direction, il a été décidé de donner à cette rétrospective une forme trimestrielle pour l'année à venir.

Et si ça marche !

Le pouvoir d'agir des jeunes est une thématique essentielle à l'APSN. Le projet « Et si ça marche ! » est le fruit de la rencontre entre les productions de l'APSN sur cette thématique et l'envie de l'ELP d'approfondir cette dimension dans ses pratiques éducatives.

L'idée centrale du projet est d'accompagner un collectif mixte de jeunes âgés de 12 à 15 ans dans l'élaboration, la réalisation et la valorisation de projets ambitieux. La dimension novatrice du projet réside dans l'autonomie laissée aux jeunes quant aux prises de décision, ou encore la gestion budgétaire.

L'APSN a ainsi accompagné l'équipe éducative sur la réflexion et la définition du projet. Le centre de ressources a alors démarré une série d'ateliers à destination des jeunes afin de leur permettre de monter en compétences sur le pilotage de projets citoyens. Cette approche technique se veut complémentaire à l'approche éducative et relationnelle des équipes éducatives.

2.3.2 Les groupes d'analyse de la pratique professionnelle, la supervision collective

Les séances de G.A.P. et de supervision se poursuivent pour différentes structures et de nouvelles demandes nous sont parvenues. Ces temps permettent de réfléchir et d'élaborer autour des pratiques professionnelles, d'échanger et de partager face à des situations rencontrées dans le cadre du travail.

L'APSN a développé à destination des chefs de service d'Associations de Prévention Spécialisée du Nord une ressource par des temps d'analyse de la pratique par le biais d'un intervenant extérieur, Dominique Ringot. Ces temps de réflexion et de croisement de regards sont devenus essentiels pour des fonctions soumises à des enjeux et des tensions.

Il y a dans ses séances, pour les professionnels un nécessaire travail d'entretien de la pensée dans l'agir dans un après-coup des situations vécues avec les personnes accompagnées, ainsi que de l'équipe dans son vécu commun. La mise en réflexion subjective et collective permet de fabriquer un continuum où la nouveauté enrichit le sens. « C'est parfois dans l'inattendu que l'idée jaillit » Joseph Rouzel.



L'accompagnement du FCP

Renforcement des coopérations interinstitutionnelles : temps d'échanges FCP / CRIP

Le 30 septembre, les équipes de **FCP – Prévention Culture Formation** et de la **CRIP de Lille** ont participé à un temps d'échanges collectif, animé par l'APSN.

Cette rencontre s'inscrivait dans une démarche de renforcement des partenariats et d'amélioration des pratiques professionnelles, avec pour objectif principal de **croiser les regards sur les missions, les modalités d'intervention et les fonctionnements respectifs des deux structures**.

Organisée sous forme d'ateliers participatifs, cette journée a permis :

- ☐ De favoriser l'interconnaissance entre professionnels,
- ☐ D'identifier les complémentarités entre les dispositifs,
- ☐ De travailler sur les articulations concrètes des interventions, notamment dans l'accompagnement des situations complexes.



Les échanges ont mis en évidence l'importance d'une **coordination renforcée entre acteurs de la prévention spécialisée et de la protection de l'enfance**, afin de garantir des réponses adaptées, cohérentes et sécurisantes pour les jeunes et leurs familles.

Ce temps de travail a également contribué à consolider une culture commune d'intervention et à soutenir la construction de parcours d'accompagnement plus lisibles et continus.

L'ensemble des professionnels impliqués a fait preuve d'un engagement notable, dans un cadre d'échanges à la fois constructif et convivial, témoignant de la qualité du partenariat engagé.

Animation d'un séminaire du pôle de prévention du décrochage scolaire

L'APSN a animé, aux côtés du FCP – Prévention Culture Formation, un séminaire dédié au pôle de prévention du décrochage scolaire, réunissant les professionnels engagés sur cette thématique.

Ce temps de travail collectif a permis de **penser les perspectives du pôle** dans une approche transversale, multi territoriale et multidisciplinaire, au plus près des réalités de terrain.

Les échanges ont mis en lumière la diversité et la richesse des actions déjà menées par les équipes (éducateurs de prévention spécialisée, dispositifs ALSES et 3R, médiateurs familles et médiateurs école-famille). Ils ont également permis de **croiser les regards, d'identifier des leviers communs et de consolider une dynamique partenariale**.



Ce séminaire a confirmé l'engagement des professionnels dans la lutte contre le décrochage scolaire et a ouvert des perspectives de développement pour renforcer l'efficacité des actions menées auprès des jeunes et de leurs familles.

2.4 Les temps forts organisés par l'APSN

2.4.1 Journée « Prévention spécialisée et environnements scolaires : les enjeux des alliances éducatives »



Le **22 avril 2025**, l'Association Prévention Spécialisée Nationale (APSN), en partenariat avec l'IRTS Hauts-de-France et le **Département du Nord**, a organisé une **journée départementale consacrée aux alliances éducatives et aux relations entre prévention spécialisée et environnements scolaires**.

Cette journée a rassemblé **120 participants** issus de la prévention spécialisée, de l'Éducation nationale, du monde de la recherche ainsi que de différents partenaires institutionnels et associatifs. Elle s'inscrit dans une dynamique de réflexion collective visant à renforcer les coopérations entre les acteurs éducatifs qui interviennent auprès des jeunes.

Dans un contexte où les parcours des jeunes s'inscrivent dans des espaces multiples — scolaire, familial, social et territorial — cette rencontre avait pour objectif d'interroger les complémentarités entre les différents professionnels et d'identifier les conditions favorables à la construction d'**alliances éducatives durables**.

La matinée a été consacrée à des **interventions introductives et à des contributions scientifiques**, permettant d'apporter un éclairage sur les enjeux contemporains de la relation entre l'école et les dispositifs éducatifs territoriaux. Les échanges ont notamment porté sur les représentations et les messages transmis par l'institution scolaire ainsi que sur les modalités d'articulation entre les professionnels de la prévention spécialisée et les établissements scolaires.

L'après-midi s'est poursuivi par une **table ronde réunissant différents intervenants issus du champ institutionnel et professionnel**, permettant de partager des expériences de terrain et de mettre en perspective les pratiques partenariales existantes.

Les discussions ont notamment permis de mettre en évidence plusieurs enjeux majeurs :

- La coordination entre les acteurs éducatifs,
- La reconnaissance des compétences professionnelles de la prévention spécialisée,
- Les conditions nécessaires au développement d'actions éducatives concertées.

À l'occasion de cette journée, un **livret ressources consacré aux fonctions d'Acteurs de Liaison Sociale en Environnement Scolaire (ALSES)** a été réalisé. Ce document vise à valoriser le travail des professionnels intervenant à l'interface entre école, rue, familles et institutions, en mettant en lumière la richesse et la complexité de leurs pratiques.

Cette journée a constitué un temps fort de réflexion collective et de valorisation des pratiques professionnelles, contribuant à renforcer les dynamiques de coopération entre la prévention spécialisée et les acteurs de l'environnement scolaire.



Livret ressources

Prévention Spécialisée et environnements
scolaires : les enjeux des alliances éducatives

« L'éducation ne se limite pas à l'école, elle est partout où un adulte tend la main à un jeune pour lui ouvrir ses chemins. » Philippe Meirieu



2.4.2 Animation d'un groupe thématique : Justice et médiation restaurative

Dans le cadre de sa mission d'animation du réseau et de soutien aux pratiques professionnelles, l'APSN a proposé en décembre 2025 un temps de travail thématique consacré à la médiation et à la justice restaurative. Cette rencontre, animée par Sarah Renouard, formatrice consultante au sein de l'APSN, a réuni 22 professionnels issus des structures de prévention spécialisée du territoire.

Ce temps collectif s'inscrivait dans une dynamique de réflexion partagée autour des outils et des approches permettant de répondre aux situations de conflit rencontrées dans les accompagnements éducatifs. Il a permis d'explorer les apports de la médiation et de la justice restaurative au regard des spécificités de la prévention spécialisée, notamment en matière de lien éducatif, de gestion des tensions et de restauration des relations. Les échanges ont été enrichis par le partage d'expériences de l'association ELP et du FCP – Prévention Culture Formation. Ces contributions ont permis d'illustrer concrètement la mise en œuvre de démarches de médiation et de justice restaurative, en mettant en lumière les pratiques développées, les conditions de leur mobilisation ainsi que leurs effets auprès des publics accompagnés.

Au-delà de l'apport méthodologique, ce temps de travail a constitué un espace d'expression et de confrontation des pratiques. Les participants ont pu partager leurs expériences, leurs questionnements et leurs besoins, contribuant ainsi à une meilleure appropriation de ces approches. Les discussions ont notamment mis en lumière l'intérêt de la médiation restaurative comme levier pour favoriser la responsabilisation des jeunes, restaurer le dialogue entre les parties et inscrire les interventions dans une logique de réparation plutôt que de sanction.

Ce groupe thématique a également permis de réaffirmer des principes fondamentaux au cœur des pratiques éducatives : l'importance de la parole, du dialogue et de la reconnaissance des situations vécues comme conditions essentielles à la résolution des conflits et à la reconstruction du lien.

Ce temps de travail s'inscrit dans une dynamique plus large portée par l'APSN visant à soutenir l'évolution des pratiques professionnelles, à favoriser les échanges entre acteurs et à accompagner l'appropriation d'outils adaptés aux réalités du terrain.



2.4.3 Voyage professionnel au Québec

En mai 2025, l'APSN a organisé un voyage d'étude de 10 jours au Québec qui a réuni quatre salariés et deux administrateurs. Cette immersion avait pour objectif d'analyser les pratiques du travail de rue québécois, d'identifier des leviers d'évolution pour la prévention spécialisée en France et d'offrir un espace de ressources essentiel pour inspirer, développer, enrichir de nouvelles approches.

Les structures rencontrées s'inscrivent dans le cadre de l'action communautaire autonome, caractérisée par une autonomie des organisations, une gouvernance participative et une construction des actions à partir des besoins des publics. Le travail de rue y occupe une place centrale, représentant une part majoritaire du temps de travail des professionnels, et s'appuie sur des organisations souples favorisant la réactivité et l'innovation.

Ce voyage a permis d'identifier plusieurs enseignements structurants :

- **Participation des publics** : implication directe des personnes accompagnées dans la gouvernance et les actions (« par et pour »)
- **Réduction des méfaits** : approche globale intégrant santé mentale, sexualité, itinérance et prévention primaire
- **Accueil inconditionnel** : développement de dispositifs à bas seuil facilitant l'accès aux services
- **Souplesse organisationnelle** : capacité d'adaptation rapide des pratiques et des dispositifs
- **Pair-aidance** : reconnaissance du savoir expérientiel comme levier d'intervention
- **Approche centrée sur le rétablissement** : prise en compte des trajectoires individuelles et des expériences de vie, notamment traumatiques
-

Ce voyage d'étude constitue un levier important de réflexion et d'évolution des pratiques. Il confirme la pertinence d'une approche centrée sur la relation, l'adaptation et la participation des publics, tout en renforçant l'ouverture de l'APSN à des dynamiques d'innovation à l'échelle internationale. Les pistes de coopération ont ainsi pu être envisagées, cette réflexion se poursuivra en partenariat avec le Cégep Sainte Foy.



3 L'APSN, UN ORGANISME DE FORMATION

La Prévention Spécialisée se situe à la croisée des différentes politiques publiques et sociales. Cette position d'interface l'amène sur ces territoires d'intervention à travailler avec des acteurs très diversifiés (Aide Sociale à l'Enfance, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Centres sociaux, collectivités publiques, établissements scolaires, établissements de santé, structures culturelles, acteurs de la formation et de l'insertion par l'emploi etc.

Si nos formations sont principalement destinées aux acteurs de la Prévention Spécialisée, certaines d'entre elles le sont également aux acteurs des autres champs de la Protection de l'Enfance, ou encore aux acteurs s'appuyant sur des modalités d'intervention similaires à la Prévention Spécialisée (ex : CAARUD).

L'APSN développe des espaces permettant de se co-former dans le cadre d'un maillage partenarial sur un territoire donnée (formations inter-institutionnelles).

***Notre ambition
est de contribuer à développer
à travers nos accompagnements formatifs,
le pouvoir d'agir des professionnels et des publics***

3.1 Notre approche pédagogique

Notre approche pédagogique est sous tendue par une dimension interdisciplinaire, non pas dans une pensée universitaire descendante car les réalités rencontrées par les professionnels sont elles-mêmes interdisciplinaires. Une action d'accompagnement-formation ne peut qu'être en lien permanent avec les vécus et les expériences. Nous ne souhaitons pas dissocier théories et savoirs-pratiques en situation professionnelle. Cette articulation est essentielle.

Nos formations et accompagnements sont construits en étroite lien avec nos partenaires, les commanditaires afin de créer des interventions sur mesure dans une logique co-apprenante.

Nos formations sont sous-tendues par des méthodes issues de la pédagogie active. Notre ambition est de contribuer à développer à travers nos accompagnements formatifs le pouvoir d'agir des professionnels et des publics. Nos formations peuvent se réaliser :

- ☐ En intra au sein même d'un service de Prévention Spécialisée ou de la Protection de l'Enfance
- ☐ En interservices en mutualisant avec différentes structures de Prévention Spécialisée
- ☐ En inter-institutionnel afin de permettre aux acteurs de se co-former au sein même de la protection de l'enfance et/ou dans le cadre d'un maillage partenarial (soit sur des thématiques, soit sur des démarches de diagnostic, de projet, d'évaluation...)
- ☐ En intra pour des structures s'appuyant sur des modalités d'intervention connexes à celles de la Prévention Spécialisée (Exemple : Maraudes pour les CAARUD etc.).

3.2 Les nouveautés 2025

En 2025, l'APSN a enrichi son offre de formation afin de répondre au plus près des besoins des professionnels de la prévention spécialisée.

Ces nouvelles thématiques sont issues **directement des remontées des structures adhérentes**, traduisant des préoccupations concrètes rencontrées sur le terrain face à l'évolution des publics, des pratiques et des cadres d'intervention.

Quatre axes prioritaires ont été développés :

- **Le secret professionnel en prévention spécialisée**, dans un contexte de partenariats renforcés nécessitant une clarification des cadres d'intervention et du partage d'informations
- **La maltraitance et la mise en danger des jeunes**, afin de mieux repérer, analyser et agir face à des situations de vulnérabilité croissante
- **Les approches collectives**, pour soutenir le développement d'actions éducatives à l'échelle des groupes et des territoires
- **Les approches relationnelles**, au cœur du travail éducatif, visant à renforcer la qualité du lien avec les publics accompagnés
- **Les enjeux de la bientraitance en Prévention Spécialisée**

Ces formations s'inscrivent dans une volonté de **renforcer les compétences des professionnels** et de **sécuriser les pratiques dans des contextes de plus en plus complexes**. Elles contribuent également à soutenir les évolutions du secteur, en favorisant une réflexion partagée et une harmonisation des pratiques. À travers cette offre renouvelée, l'APSN confirme son rôle de **ressource et d'appui aux équipes**, en proposant des formations en prise directe avec les réalités du terrain. Cette dynamique participe pleinement à l'amélioration de la qualité des accompagnements proposés aux jeunes et à leurs familles.

3.3 Les thématiques de formation abordées en 2025

- ⇒ Travail de rue et Aller vers : Postures, méthodes et outils
- ⇒ Travailler en Prévention Spécialisée : Histoire, Publics, spécificités des pratiques et enjeux actuels
- ⇒ Les événements indésirables en Prévention Spécialisée
- ⇒ La notion d'attachement en Protection de l'Enfance
- ⇒ Le secret professionnel en Prévention Spécialisée
- ⇒ Les approches relationnelles en Prévention Spécialisée
- ⇒ La maltraitance et la mise en danger des jeunes en Prévention Spécialisée
- ⇒ Les approches collectives en Prévention Spécialisée

3.4 Les chiffres clés 2025



Note de satisfaction des stagiaires : 8.7/10



204 professionnels formés



8 thématiques abordées en formation

Travailler en Prévention Spécialisée : Histoire, Publics, pratiques et enjeux actuels

Cette formation vise à renforcer la compréhension des spécificités de l'intervention en prévention spécialisée, en s'adressant à la fois aux professionnels nouvellement arrivés et aux éducateurs expérimentés, dans une logique d'harmonisation des pratiques. Elle propose une réflexion collective sur les principes et modalités d'intervention, tout en facilitant l'intégration des nouveaux professionnels.

S'appuyant sur des apports théoriques, l'analyse des pratiques et des mises en situation concrètes, elle offre un espace d'échanges permettant d'ajuster les interventions aux réalités de terrain.

Elle contribue également à consolider une culture professionnelle commune, dans un contexte où les parcours et les expériences des intervenants sont diversifiés.

Session de juin 2025 : Participants : 4 professionnels - Structures représentées : 2 - Évaluation moyenne : 9,2 / 10

Appréciations des participants : Les stagiaires soulignent particulièrement la qualité de l'animation et la richesse des contenus proposés. L'équilibre entre théorie et pratique est identifié comme un levier essentiel d'appropriation.

« *Le dynamisme, le professionnalisme et l'expérience des formateurs. L'équilibre entre théorie et pratique.* »

Session d'octobre 2024 : Participants : 12 professionnels - Structures représentées : 3 - Évaluation moyenne : 9,5 / 10

Appréciations des participants : Cette session est particulièrement valorisée pour sa capacité à rendre accessibles les fondamentaux du secteur, notamment pour les professionnels récemment intégrés.

Les participants mettent en avant la dimension concrète et opérationnelle de la formation.

« *En tant que nouvelle dans le secteur, j'ai apprécié l'apport sur l'histoire de la prévention spécialisée, utile pour gagner en efficacité.* »

« *Formation vivante et très axée sur le terrain, ce qui est rarement le cas.* »

« *Formation complète, portée par des formateurs expérimentés, avec des mises en situation concrètes (études de cas, exercices, supports vidéo).* »

Session de septembre 2024 : (association ITINÉRAIRES) - Participants : 12 professionnels - Évaluation moyenne : 8,8 / 10

Appréciations des participants : Les retours mettent en avant la qualité des échanges, l'adaptation des contenus aux attentes du groupe et la clarté des apports.

« *Réponses adaptées aux questions du groupe. Ambiance détendue et clarté des informations.* »

« *Des apports théoriques solides, avec une réelle place laissée à l'échange et à la réflexion sur nos pratiques.* »

Les évaluations recueillies témoignent d'un **haut niveau de satisfaction (entre 8,8 et 9,5/10)** sur l'ensemble des sessions. Les principaux points forts identifiés sont :

- La **qualité pédagogique des formateurs**, reconnus pour leur expérience de terrain
- Un **équilibre pertinent entre théorie et pratique**
- Des contenus **directement mobilisables dans l'exercice professionnel**
- Une **dynamique de formation participative**, favorisant les échanges et l'analyse des pratiques

Ces éléments confirment la pertinence de cette action de formation dans un contexte d'intégration et de professionnalisation des équipes en prévention spécialisée.



La notion d'attachement en Protection de l'Enfance



En novembre dernier, l'APSN a animé une session de formation consacrée à **la notion d'attachement en protection de l'enfance**, à destination de professionnels de la prévention spécialisée (**9 participants de 2 structures adhérentes**).

Cette formation visait à approfondir la compréhension des enjeux liés à la théorie de l'attachement et de ses implications dans les pratiques éducatives.

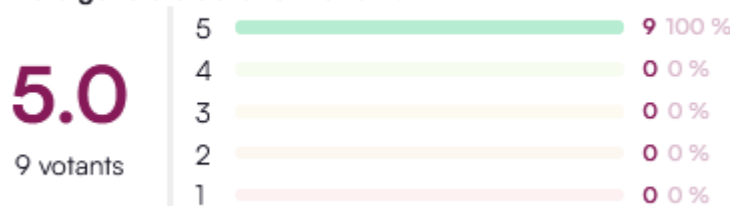
La notion d'attachement constitue en effet un repère central pour appréhender les parcours d'enfants et de jeunes ayant connu des situations de fragilité ou de rupture. Elle permet d'éclairer les dynamiques relationnelles à l'œuvre dans les accompagnements éducatifs et d'interroger les conditions nécessaires à la construction de relations sécurisantes avec les professionnels.

Au cours de ces deux journées, les participants ont pu :

- **Approfondir les fondements théoriques et les enjeux pratiques de l'attachement** dans l'accompagnement des enfants et des jeunes ;
- **Analyser les impacts des expériences d'attachement** sur les parcours et les comportements, notamment dans les situations de vulnérabilité ;
- **Identifier les spécificités de la relation éducative en prévention spécialisée**, où la construction du lien s'inscrit souvent dans des contextes relationnels complexes ;
- **Réfléchir à l'ajustement des pratiques professionnelles** afin de favoriser des relations éducatives sécurisantes et soutenantes.

Ces temps de formation ont également constitué un **espace d'échanges et d'analyse des pratiques**, permettant aux professionnels de partager leurs expériences de terrain et d'enrichir leur réflexion autour des enjeux relationnels dans l'accompagnement des jeunes.

Note générale de la formation ?



Quels sont les points forts de cette formation ?

- ☐ *Dynamique - échanges enrichissants - formateur à l'écoute et plein de ressources.*

Formation inter-associations de Prévention Spécialisée en Gironde :

« Développement social Local »

Cette formation a regroupé 3 associations :

- Action Jeunesse Pessac : 4 professionnels
- Frédéric Sévène : 3 professionnels
- LEPI : 3 professionnels

Cette formation visait à étayer, (re)questionner et échanger autour de la notion de Développement Social Local.

A travers la richesse d'une approche inter-associative croisant les regards, les objectifs de ces 2 jours s'articulaient autour des enjeux de l'ancrage territorial des équipes de prévention spécialisée :

- Le développement des quartiers et les leviers du pouvoir d'agir
- Maîtriser les méthodes de construction et d'animation des dynamiques collectives (jeunes, familles, habitants et partenaires)
- Créer une culture commune autour de cette dimension de l'intervention



Le secret professionnel en Prévention Spécialisée

Du 30 septembre au 2 octobre 2025, l'APSN a organisé une session de formation consacrée à la thématique

- ☐ « Le secret professionnel en Prévention Spécialisée ».

Cette formation s'est tenue auprès des équipes de l'association **Entraide Le Relais**, à Strasbourg.

Dans le champ de la prévention spécialisée, la question du **secret professionnel et du traitement des informations** constitue un enjeu central. Les éducateurs de rue sont en effet amenés à recueillir, au fil de leurs interventions, un nombre important d'informations relatives aux situations personnelles, familiales ou sociales des jeunes accompagnés. Ces informations représentent à la fois un **levier essentiel pour construire la relation éducative**, mais également une **responsabilité importante au regard des obligations légales, éthiques et déontologiques** qui encadrent l'exercice professionnel.

Dans ce contexte, cette formation avait pour objectif de permettre aux professionnels de **renforcer leur compréhension des cadres juridiques et éthiques**, tout en favorisant une réflexion collective sur les pratiques de terrain.

Au cours de ces trois journées, plusieurs axes ont été abordés :

- **Comprendre les fondements juridiques et éthiques du secret professionnel**, ainsi que les principes qui encadrent la circulation de l'information dans le travail social ;
- **Identifier les obligations légales et les limites du secret professionnel**, notamment dans les situations impliquant la protection des personnes ou la coopération avec les partenaires institutionnels ;
- **Analyser des situations concrètes issues du terrain**, afin de réfléchir collectivement aux postures professionnelles les plus adaptées et d'outiller les équipes face aux dilemmes rencontrés dans la pratique quotidienne.

Ces temps d'échanges ont permis aux participants de **partager leurs expériences, de questionner leurs pratiques et de consolider leurs repères professionnels** dans un domaine particulièrement sensible.

Au-delà de l'acquisition de connaissances juridiques, cette formation a également contribué à **renforcer la réflexion éthique et la cohérence des pratiques éducatives**, en rappelant que la gestion de l'information constitue un élément structurant de la relation de confiance entre les professionnels, les jeunes accompagnés et leurs familles.

Elle s'inscrit pleinement dans la démarche de l'APSN visant à **soutenir la professionnalisation des équipes de prévention spécialisée et à accompagner l'évolution de leurs pratiques face aux enjeux contemporains de l'intervention sociale**.

Evaluation de la formation : 9.3/10

Quels sont les points forts de cette formation ?

- ☐ *La dynamique globale du groupe et les échanges avec le formateur ont permis l'instauration d'un espace propice à un échange sincère et à de la réflexion sur nos pratiques et notre éthique.*
- ☐ *Les repères de cadre juridique et institutionnelle sur ce qu'on appelle le "secret professionnel", et la grande place laissée à l'appréciation, l'éthique, l'organisation interne des professionnels et de l'association.*



Maltraitance et mise en danger des jeunes en Prévention Spécialisée

Les **12 et 13 novembre 2025**, l'APSN a organisé une session de formation consacrée à la thématique « **Maltraitance et mise en danger des jeunes en Prévention Spécialisée : repérer, comprendre, alerter** ». Cette formation s'est déroulée auprès des équipes éducatives de l'association **Itinéraires**, à **Lille**.

Dans le champ de la prévention spécialisée, les professionnels sont régulièrement confrontés à des situations complexes dans lesquelles des jeunes peuvent être exposés à des **formes de maltraitance, de négligence ou de mise en danger**.

Par leur présence dans l'espace public et leur proximité avec les jeunes, les éducateurs de rue occupent une **position privilégiée d'observation et de repérage des situations de vulnérabilité**, souvent avant même que celles-ci ne soient identifiées par les dispositifs institutionnels.

Les rapports récents de l'**Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance** confirment l'importance de ces enjeux dans le **Département du Nord**, où les équipes éducatives sont de plus en plus amenées à intervenir auprès de jeunes confrontés à des situations de fragilité familiale, sociale ou psychologique.

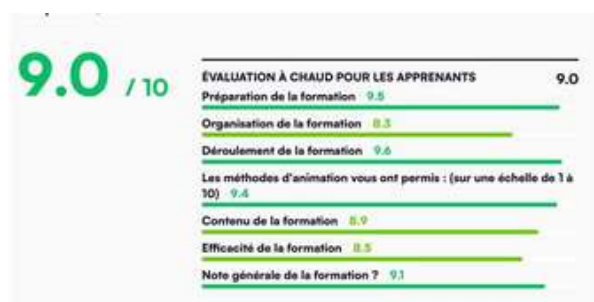
Dans ce contexte, cette formation visait à **renforcer les capacités d'identification, d'analyse et d'intervention des professionnels** face aux situations de danger ou de maltraitance.

Au cours de ces deux journées, plusieurs axes de travail ont été développés :

- ☐ **Repérer les signes de maltraitance et de mise en danger** chez les jeunes accompagnés, en identifiant les indicateurs physiques, psychologiques ou comportementaux pouvant alerter les professionnels ;
- ☐ **Comprendre les mécanismes et les dynamiques à l'œuvre dans les situations de maltraitance**, notamment les facteurs de vulnérabilité, les logiques d'emprise ou les contextes familiaux et sociaux complexes ;
- ☐ **Identifier les modalités d'alerte et de signalement adaptées**, en s'appuyant sur les cadres légaux et les procédures existantes, tout en respectant les principes éthiques qui fondent l'intervention en prévention spécialisée.

Les échanges ont également permis d'aborder les **dilemmes professionnels auxquels peuvent être confrontés les éducateurs**, notamment dans la gestion de l'information, l'articulation entre relation de confiance et obligation de protection, ou encore la coopération avec les partenaires institutionnels.

Au-delà de l'apport théorique et juridique, cette formation a constitué un **espace de réflexion collective**, permettant aux professionnels de partager leurs expériences de terrain et de consolider leurs repères face à des situations souvent sensibles et complexes.



Acteur lillois de lien et
d'innovation sociale



Les approches collectives en Prévention Spécialisée

Les **24 et 25 septembre 2025**, l'APSN est intervenue auprès des équipes de l'association **AJHaG** afin d'animer une session de formation consacrée aux **approches collectives en prévention spécialisée**.

Cette formation s'inscrit dans la continuité d'un travail engagé avec l'association autour des pratiques professionnelles, notamment à la suite d'une première session consacrée au **travail de rue**, organisée en **avril 2025**. Elle visait à approfondir la réflexion sur les différentes modalités d'intervention mobilisées par les équipes éducatives dans leur action auprès des jeunes. En prévention spécialisée, les **approches collectives** constituent un levier essentiel de l'intervention éducative. Elles permettent de travailler avec les jeunes à partir de dynamiques de groupe, de favoriser la socialisation, de développer le pouvoir d'agir et de créer des espaces d'expérimentation et d'engagement. Ces actions collectives peuvent prendre des formes variées — activités culturelles, sportives, projets citoyens ou séjours éducatifs — et s'inscrivent toujours dans une démarche éducative articulée avec les accompagnements individuels.

Au cours de ces deux journées de formation, les professionnels ont pu engager une réflexion approfondie autour de cette modalité d'intervention, en croisant **apports théoriques, échanges d'expériences et analyses de pratiques**.

Plusieurs axes ont notamment été abordés :

- ☐ **Resituer les enjeux éducatifs, éthiques et territoriaux des approches collectives**, en rappelant leur place dans les missions de la prévention spécialisée et leur articulation avec le travail de rue et l'accompagnement individuel ;
- ☐ **Questionner les méthodes de conception, de mise en œuvre et d'animation des actions collectives**, afin d'en renforcer la portée éducative et la cohérence avec les objectifs d'accompagnement des jeunes ;
- ☐ **Favoriser une réflexion collective entre professionnels**, permettant de partager les pratiques existantes, d'identifier les leviers d'action et de mieux appréhender les difficultés rencontrées dans la conduite de projets collectifs.

Ces temps de travail ont permis aux équipes éducatives et à la direction de **consolider leurs repères professionnels**, tout en réinterrogeant la place et la fonction des actions collectives dans l'intervention quotidienne.

Au-delà de l'acquisition de nouveaux outils méthodologiques, cette formation a contribué à **renforcer la réflexion stratégique autour des dynamiques collectives**, en rappelant qu'elles constituent un espace privilégié pour favoriser la participation des jeunes, développer les solidarités et soutenir les processus d'émancipation.



Evaluation de la formation : 8.4/10

Quels sont les points forts de cette formation ?

- ☐ *Clarté des propos. Fine connaissance par les intervenants des enjeux de l'action co en PS.*
- ☐ *Méthode de travail collectif très intéressant avec les supports.*



Les approches relationnelles en Prévention Spécialisée

L'APSN est intervenue auprès des professionnels du service de prévention spécialisée de l'AHSSEA en Haute-Saône, et de l'association laïque du Prado afin d'animer une session de formation consacrée à l'approche relationnelle en prévention spécialisée.

Dans le champ de la prévention spécialisée, la relation éducative constitue un **outil central de l'intervention des professionnels**, notamment dans le cadre du travail de rue et de l'accompagnement des jeunes en situation de fragilité sociale. L'approche relationnelle propose un cadre d'analyse permettant de mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre dans les interactions entre les éducateurs, les jeunes, les familles et les partenaires du territoire.

Au cours de cette formation, les professionnels sont invités à **interroger leurs pratiques et à porter un regard renouvelé sur les mécanismes relationnels qui structurent leurs interventions**. L'approche relationnelle mobilisée dans cette formation repose sur une lecture systémique des situations : elle vise à analyser les relations et les contextes dans lesquels elles s'inscrivent, plutôt que de se limiter à une analyse centrée uniquement sur les individus.

Cette démarche permet ainsi de **mieux appréhender la complexité des situations rencontrées**, en prenant en compte l'ensemble des interactions sociales, institutionnelles et territoriales qui influencent les relations éducatives.

Les travaux menés durant la formation ont notamment permis aux participants de :

- ☐ **Différencier les notions de statut, de fonction et de rôle** dans la relation éducative, afin de mieux situer la place du professionnel dans les interactions avec les jeunes et les partenaires ;
- ☐ **Développer une posture éducative adaptée aux contextes d'intervention**, en tenant compte des spécificités du travail de rue et des dynamiques territoriales ;
- ☐ **Renforcer les compétences relationnelles des professionnels**, en travaillant sur les modalités de communication, d'écoute et de régulation des interactions ;
- ☐ **Concevoir des stratégies d'intervention ajustées aux réalités de terrain**, en mobilisant les ressources du collectif et de la dynamique d'équipe.

Ces temps de formation ont également constitué un **espace de réflexion collective particulièrement riche**, favorisant le partage d'expériences entre professionnels et l'analyse des situations rencontrées dans le cadre de leurs pratiques quotidiennes.

Evaluation de la formation pour l'AHSSEA : 9.3/10

Quels sont les points forts de cette formation ?

- ☐ *La connaissance de nos métiers par le formateur*
- ☐ *Formation très interactive !*

Evaluation de la formation pour l'Association Laïque du Prado : 8.9/10

Quels sont les points forts de cette formation ?

- ☐ *L'écoute, l'attention, l'adaptabilité, le contenu. La mise en œuvre du commun et l'échange sur les pratiques dans un espace sécurisé*
- ☐ *Adaptation des formateurs aux aléas et attentes du groupe. Interactions équilibrées entre informations descendantes et travail collaboratif.*
- ☐ *La connaissance et la pédagogie des formateurs - la transmission des informations - l'interactivité entre les participants - l'ambiance conviviale et chaleureuse, le cadre sécurisant.*



Le travail de rue en Prévention Spécialisée

Ces formations ont été réalisées en format **intra-associatif**, permettant une adaptation fine des contenus aux contextes territoriaux et aux enjeux spécifiques de chaque équipe.

En **2025**, l'**APSN** a poursuivi son accompagnement des équipes de prévention spécialisée en proposant plusieurs sessions de formation consacrées à une dimension centrale de l'intervention éducative : **le travail de rue**.

Ces formations ont été organisées **en intra**, directement au sein des structures, permettant d'adapter les contenus pédagogiques aux **réalités territoriales, aux enjeux institutionnels et aux besoins spécifiques des équipes**. Elles ont ainsi été déployées auprès de deux associations de prévention spécialisée situées en **Gironde** :

- ☐ L'association **AJHAG**, auprès des équipes intervenant sur les communes de **Canon, Lormont et Floirac**.
- ☐ L'Association **Frédéric Sévène**, auprès de l'équipe éducative intervenant sur le territoire de **Talence**.
- ☐ L'Association Laïque du Prado, auprès des équipes intervenant sur les communes de Mérignac, Carbon-Blanc et Pauillac

Le **travail de rue** constitue le fondement historique et méthodologique de la prévention spécialisée. Il repose sur une démarche proactive d'« aller vers », permettant aux éducateurs de rencontrer les jeunes dans leurs espaces de socialisation informels : espaces publics, quartiers, structures de proximité, abords des établissements scolaires ou encore espaces numériques. Cette présence régulière sur les territoires permet de construire progressivement une relation éducative fondée sur la confiance et d'identifier précocement les situations de fragilité ou de rupture.

Dans un contexte marqué par **des évolutions sociales, territoriales et institutionnelles importantes**, les équipes éducatives sont amenées à réinterroger régulièrement leurs pratiques afin de maintenir la pertinence et l'efficacité de leur intervention. Les formations proposées par l'APSN visent ainsi à offrir aux professionnels un **temps de réflexion collective sur les fondements, les objectifs et les modalités de mise en œuvre du travail de rue**, tout en tenant compte des spécificités de chaque territoire d'intervention.

Au cours des différentes sessions organisées, les professionnels ont pu :

- ☐ **(Re)questionner le sens et les spécificités du travail de rue en prévention spécialisée**, en lien avec les missions éducatives et les principes d'intervention du secteur ;
- ☐ **Actualiser cette pratique au regard des évolutions sociétales et des politiques publiques**, qui influencent les modalités d'accompagnement des jeunes ;
- ☐ **Analyser les enjeux liés aux pratiques d'observation sociale, d'entrée en relation et d'ancrage territorial**, dimensions essentielles de l'intervention dans l'espace public ;
- ☐ **Identifier les freins et les leviers rencontrés dans la pratique quotidienne**, à partir des expériences de terrain des participants ;
- ☐ **Stabiliser un socle commun de références professionnelles**, permettant de consolider cette pratique à travers des outils, des modalités d'organisation et des dispositifs de suivi adaptés.

Ces temps de formation ont permis aux professionnels de **partager leurs expériences, d'interroger leurs pratiques et de renforcer une culture professionnelle commune autour du travail de rue**, tout en prenant en compte les spécificités des territoires d'intervention.



Les événements indésirables en Prévention Spécialisée



Dans le cadre de ses missions de soutien à la professionnalisation des équipes, l'APSN a proposé une formation consacrée à la gestion des événements indésirables en prévention spécialisée, animée à la demande de l'association AVANCE, située à Villeneuve-d'Ascq, auprès de ses professionnels.

Dans le champ de la prévention spécialisée, des outils institutionnels tels que le livret d'accueil, la charte d'accueil ou encore les dispositifs de déclaration et de traitement des événements indésirables constituent des repères essentiels pour garantir le respect des droits des personnes accompagnées et la qualité des interventions éducatives. Ils participent également à structurer les pratiques professionnelles dans le cadre des obligations des structures en tant qu'établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESMS).

L'intervention éducative en prévention spécialisée se déploie dans des contextes souvent complexes, où les professionnels peuvent être confrontés à des situations imprévisibles : incidents de violence, conduites à risque, ruptures dans les parcours d'accompagnement ou situations de vulnérabilité nécessitant une vigilance particulière. Dans ce contexte, il apparaît essentiel de pouvoir repérer, analyser et traiter ces événements de manière adaptée, tout en s'appuyant sur un cadre institutionnel clair.

Cette formation a ainsi permis aux professionnels de mieux comprendre les dynamiques liées aux événements indésirables, de s'appropriier les cadres institutionnels et les procédures associées, et de réfléchir collectivement à l'ajustement de leurs pratiques éducatives afin d'améliorer la gestion de ces situations dans leurs interventions de terrain.

Elle a également constitué un temps d'échange et d'analyse des pratiques, favorisant la mise en commun des expériences professionnelles et la co-construction de réponses adaptées aux réalités rencontrées dans le cadre de la prévention spécialisée.

3.6 Les formations Aller-vers pour le Département du Nord



Dans le cadre de son engagement en faveur du développement des pratiques professionnelles, l'APSN a répondu au marché public lancé en 2025 par le Département du Nord portant sur la mise en place de formations autour de la thématique de « l'aller vers ». Ce dispositif vise à former l'ensemble des agents des services de proximité du Département, à travers un programme structuré de 38 sessions de formation, chacune d'une durée de deux jours, représentant environ 720 professionnels formés. Une première phase a été engagée dès décembre 2024 avec la réalisation de 4 sessions, amorçant ainsi une dynamique qui se poursuit activement sur l'année 2025, avec un déploiement progressif de l'ensemble du dispositif.

3.7 Renforcement des partenariats avec les écoles de travail social



Dans le cadre du développement de ses coopérations, l'APSN a consolidé son partenariat avec l'IRTS, à la suite d'échanges entre leurs directions respectives.

Cet accord repose sur une logique de réciprocité : les interventions annuelles de l'APSN auprès des étudiants de l'IRTS sont réalisées à titre gracieux, en contrepartie de la mise à disposition de salles lors de l'organisation d'événements portés par l'association.

Ce partenariat illustre une volonté partagée de **mutualiser les ressources et de soutenir les dynamiques de formation et de professionnalisation du secteur**, au bénéfice des acteurs de la prévention spécialisée.

CONCLUSION

L'année 2025 aura confirmé l'importance stratégique de la prévention spécialisée dans les politiques départementales de protection de l'enfance et de cohésion sociale. Les événements du début d'année ont rappelé combien la stabilité des moyens constitue un enjeu déterminant pour garantir la continuité des interventions éducatives de rue, l'accompagnement des publics les plus vulnérables et la capacité des associations de prévention spécialisée à inscrire leurs actions dans une logique de long terme.

Dans ce contexte, l'APSN a poursuivi ses missions avec constance, en consolidant ses fonctions de centre de ressources, en développant une activité soutenue et en accompagnant les dynamiques professionnelles à l'échelle départementale comme nationale. Les travaux présentés dans ce rapport témoignent à la fois de la mobilisation des équipes, de la diversité des actions engagées et de la capacité de l'association à répondre aux besoins des acteurs de terrain.

Les perspectives pour 2026 s'inscrivent dans la continuité de cette dynamique, avec l'ambition de renforcer encore les démarches d'analyse, de valorisation des pratiques, de mutualisation des ressources et d'innovation, afin d'accompagner au mieux les évolutions. Elles supposent également de poursuivre les coopérations étroites avec le Département du Nord et l'ensemble des partenaires institutionnels, dans un objectif partagé : garantir une prévention spécialisée solide, lisible et durablement structurée au service des jeunes, des familles et des territoires.

Les échanges engagés de manière constructive avec les services du Département permettent aujourd'hui d'envisager une stabilisation progressive, notamment à travers la mise en place d'une convention financière et l'appui du Pacte des solidarités, qui contribue à sécuriser les actions de l'APSN et des associations de prévention spécialisée à court terme, jusqu'en 2027.

Cependant, cette sécurisation demeure limitée dans le temps. À l'issue de cette échéance, la question de la pérennité des financements à partir de 2028 reste pleinement ouverte. Dans un contexte national où les politiques sociales demeurent soumises à des tensions budgétaires récurrentes, il apparaît essentiel d'anticiper collectivement ces perspectives, afin de préserver durablement les capacités d'intervention des équipes et d'éviter toute fragilisation future des actions éducatives de proximité.

C'est dans cette perspective que l'APSN continuera, aux côtés du Département du Nord et de l'ensemble des partenaires, à œuvrer pour consolider un cadre stable et ambitieux, qui garantit la continuité des missions de prévention spécialisée et leur adaptation aux enjeux émergents des territoires.

La plus haute forme de l'espérance disait Bernanos est le désespoir surmonté.

Johnny Herbin, directeur de l'APSN

Qu'est-ce que la Prévention Spécialisée ?

Née dans l'après-guerre, la Prévention Spécialisée a été institutionnalisée en 1972, puis consolidée par les lois de décentralisation en 1986, confiant cette mission aux Départements. Les lois de 2007 et 2016 sur la protection de l'enfance ont réaffirmé son importance.

Historiquement, la Prévention Spécialisée s'est inscrite et développée dans une forme spécifique d'intervention sociale, au contact direct des populations hors les murs : aller vers les habitants des classes populaires afin de prendre en compte leur situation sociale et de promouvoir l'émancipation des individus. La Prévention Spécialisée est une démarche éducative de proximité qui vise à prévenir les phénomènes de marginalisation et de rupture sociale chez les jeunes. Elle repose sur des principes fondamentaux :

- Absence de mandat nominatif
- Respect de l'anonymat
- Libre adhésion du jeune
- Non institutionnalisation

Une présence éducative au cœur des territoires

L'aller vers est au cœur de l'action : les éducateurs se rendent là où les jeunes se trouvent, souvent en dehors des institutions classiques. Cette posture permet une relation de confiance, basée sur l'écoute, le respect et le non-jugement.

Les modalités d'intervention

La Prévention Spécialisée, une action socio-éducative articulant différents modes d'intervention auprès des jeunes et de leurs familles.

- « Aller vers » les jeunes sur les territoires d'intervention, à travers le travail de rue
- Assurer une présence sociale dans l'espace public
- Créer du lien basé sur la libre-adhésion et l'absence de mandat nominatif
- Mener des accompagnements socio-éducatifs individuels et collectifs
- Soutenir les dynamiques sociales de quartier
- Travailler avec un partenariat élargi



En complémentarité avec d'autres réponses institutionnelles, la particularité de la Prévention Spécialisée est d'intervenir directement sur les territoires de vie des jeunes et de leurs familles, par son ancrage local et son approche globale.

Il est important de noter que :

- La rue est prise en compte comme étant un espace de socialisation
- L'offre relationnelle précède la demande



Le travail de rue et la présence sociale

L'aller vers constitue l'essence même de la démarche éducative en Prévention Spécialisée. L'offre de relation prime sur la demande, et l'éducateur privilégie une attitude de non-jugement du (des) jeune(s). Le travail de rue permet :

De s'ancrer sur un territoire et d'aller vers des publics éloignés, voir en rupture avec les institutions de droit commun

D'adapter les réponses à apporter en fonction des réalités vécues sur les territoires et ce par le biais des observations sociales.

Les accompagnements socio-éducatifs individuels en Prévention Spécialisée

L'accompagnement éducatif en Prévention Spécialisée repose sur une approche individualisée, adaptée aux besoins spécifiques des jeunes rencontrés.

Chaque accompagnement débute par une demande initiale qui émane du jeune lui-même, de sa famille ou d'un partenaire institutionnel. L'origine de l'accompagnement peut ainsi être liée à des problématiques multiples : ruptures familiales, décrochage scolaire, conduites à risque, ou encore absence de projet d'insertion. Il est essentiel de préciser que les éducateurs en Prévention Spécialisée travaillent aussi avec la dimension de la non-demande, qui est une demande qui est à comprendre et donc l'émergence peut prendre plus de temps.

Afin de répondre au mieux aux besoins des jeunes, les éducateurs mobilisent diverses modalités d'intervention : entretiens individuels, médiation familiale, mise en relation avec des partenaires, participation à des actions collectives (sport, culture, chantiers éducatifs), et accompagnement vers des dispositifs d'insertion sociale et professionnelle.

L'objectif des éducateurs est d'instaurer une relation de confiance permettant aux jeunes de prendre conscience de leurs difficultés et potentialités, d'identifier des leviers de changement et de progresser à leur rythme vers un mieux-être personnel et social.

Les actions collectives en Prévention Spécialisée

Bien que la prévention spécialisée repose sur une approche individualisée, elle s'appuie sur des actions collectives pour favoriser la socialisation, l'engagement et le développement des jeunes accompagnés. Ces actions peuvent prendre des formes diverses et s'inscrire dans des temporalités variées, allant de l'intervention ponctuelle à des projets structurants sur le long terme.

❖ Les actions collectives ponctuelles : des leviers pour la relation éducative

Les actions "one shot", souvent organisées sous forme d'activités de loisirs, de sorties ou d'ateliers courts, constituent un outil essentiel pour entrer en contact avec les jeunes et instaurer une relation de confiance. Elles permettent de :

- **Créer du lien** en mobilisant les jeunes autour d'un temps convivial et informel
- **Favoriser l'accroche éducative** en proposant un cadre sécurisant et non contraignant
- **Sensibiliser à certaines thématiques** (santé, citoyenneté, addictions, emploi, etc.) de manière accessible et attractive
- Offrir une première expérience d'engagement

Exemples :

- Organisation d'une sortie culturelle ou sportive
- Atelier d'échange sur un thème précis (ex. : lutte contre les discriminations)

Bien que ponctuelles, ces actions sont stratégiques car elles servent souvent de **point d'entrée vers un accompagnement plus approfondi**.

❖ Les actions collectives inscrites dans des projets à moyen ou long terme

Au-delà des interventions ponctuelles, certaines actions s'inscrivent dans des dynamiques de projet qui visent à accompagner les jeunes sur une durée plus longue.

Ces projets permettent de **travailler des objectifs individuels tout en s'appuyant sur la dynamique de groupe**.

Ces actions visent à :

- **Développer des compétences sociales** par l'engagement dans un projet collectif
- **Travailler l'estime de soi et la confiance** à travers des activités valorisantes
- **Encourager l'autonomie et la prise d'initiatives** en impliquant les jeunes dans la conception et la mise en œuvre des projets
- **Favoriser la cohésion sociale** et l'entraide à travers l'expérience du collectif.

Exemples :

- Projets de chantier éducatif avec un objectif d'insertion professionnelle
- Actions de médiation et de citoyenneté impliquant les jeunes dans la vie du quartier

Ces actions collectives structurantes permettent d'installer une **progression éducative** en lien avec les besoins et les potentialités de chacun.

De façon synthétique la prévention spécialisée c'est :

- Anticiper les situations de vulnérabilité ou de mise en danger
- Soutenir l'insertion sociale et professionnelle des jeunes
- Assurer une veille sociale attentive sur les territoires d'intervention
- Intervenir auprès de publics peu ou mal accompagnés par les dispositifs traditionnels
- Adapter les modes d'action, les lieux et les temps d'intervention aux réalités du terrain
- Créer du lien et construire une relation de confiance avec les jeunes et les familles
- Être ancré au sein des territoire de vie des jeunes, des familles
- Favoriser des approches pluridisciplinaires et développer des dynamiques de coopération

Ce rapport d'activité retrace une année riche en engagements et en projets menés.
Il témoigne du dynamisme de notre structure et de la confiance qui nous est accordée.

Nos remerciements les plus sincères s'adressent :

- 👉 À nos adhérents
- 👉 À nos financeurs
- 👉 À nos partenaires

Merci pour votre fidélité, votre implication et votre confiance !

Pour aller plus loin...

Vous pouvez retrouver de nombreuses ressources sur notre site internet

www.apsn-prev.org



Pour suivre notre actualité :



Linkedin « APSN (Association Prévention Spécialisée Nationale) ».

L'APSN est porteuse depuis 2022 de l'Association Dynamo France et membre honoraire de l'Association des travailleuses et des travailleurs de rue québécois (ATTRueQ)

